REPUBLIQUE FRANCAISE



Décision n°2015.0250/DC/MSP du 18 novembre 2015 du collège de la Haute Autorité de santé adoptant la fiche points clés et solutions, sécurité du patient « Coopération entre Anesthésistes-réanimateurs et Chirurgiens » et son rapport d'élaboration

Le collège de la Haute A	utorité de santé, avant	valablement délibéré en	sa séance du 18 novembre 2015,
	idionio do camio, ajami		

Vu les articles L.161-37 et suivants du code de la sécurité sociale,

Décide :

Article 1^{er}

La fiche points clés et solutions, sécurité du patient « Coopération entre Anesthésistes-réanimateurs et Chirurgiens » et son rapport d'élaboration, ci-joints, sont adoptés.

Article 2

Le directeur de la Haute Autorité de santé est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au Bulletin officiel de la HAS.

Fait le 18 novembre 2015

Pour le collège : *Le président*, PR J.-L. HAROUSSEAU *signé*